

## PLAN DE COURS

### **INTERVENTION SOCIALE ET RELATIONS INTERCULTURELLES TRS 2100**

Professeure : Shawna Hordyk  
Courriel : hordyk.shawn-renee@uqam.ca  
Tél. : 987-3000, poste 2051  
Bureau : W-4285  
Session : Automne 2017  
Rencontres sur rendez-vous

#### **I. DESCRIPTION DU COURS**

Approfondissement de la compréhension des phénomènes sociaux actuels en lien avec la diversité au sens large (ethnique, culturelle, religieuse, linguistique, etc.) et spécifiquement en lien avec les questions d'immigration dans la vie sociale locale montréalaise, québécoise et canadienne. Identification et analyse des problématiques qui y sont rattachées. Enjeux pour la société d'accueil, pour les immigrants, et pour les professionnels du social (formation, information, adaptation des interventions, identité professionnelle).  
Connaissances spécifiques à l'intervention en contexte interculturel. Présentation et analyse de modèles d'intervention (individuelle, familiale, de groupe, d'action collective) avec les populations immigrantes, réfugiées et autochtones.

#### **II. OBJECTIFS**

##### **Généraux**

La mission de l'École de travail social de l'UQAM est de former des intervenant.e.s qualifiés à l'exercice du travail social, capables d'interagir en situation de complexité avec éthique et rigueur. Dans leur parcours académique les étudiant.e.s ont l'occasion de développer des connaissances et des habiletés professionnelles pour accompagner tant les individus, les familles, les groupes que les communautés dans la compréhension de leurs problèmes et leur recherche de solutions.

En ce sens, le cours Intervention sociale et relations interculturelles poursuit cinq grands objectifs :

- Vous amener à connaître les phénomènes sociaux actuels en lien avec la diversité au sens large (ethnique, culturelle, religieuse, etc.) dans la vie sociale québécoise, canadienne et internationale.
- Vous permettre de définir et comprendre les problématiques sociales qui y sont rattachées ainsi que les enjeux sociaux qui en découlent.
- Vous amener à acquérir des connaissances spécifiques pour l'intervention en contexte de diversité ethnique et culturelle.

- Vous amener à développer une réflexion plus documentée et autocritique par rapport aux relations interculturelles et aux rapports de pouvoir.
- Vous amener à établir les liens entre la recherche et l'avancée des pratiques d'interventions auprès de populations diversifiées.

### **Spécifiques**

L'étudiant (e) sera capable de:

1. contextualiser sa propre histoire de migration ainsi que les autres histoires de migration qui forme la société québécoise et canadienne en tenant compte des réalités internationales, historiques, politiques, économiques, sociales, familiales et individuelles;
2. saisir le processus de marginalisation et d'inclusion des minorités;
3. mieux comprendre la diversité de la société pour mieux intervenir;
4. s'approprier des stratégies d'intervention auprès des populations multiethniques;
5. faire preuve de créativité en osant adapter ses interventions en fonction de son propre style d'intervenant.

### **III. COMPÉTENCES**

Le but est de vous aider à développer des compétences d'intervention en contexte interculturel : habiletés de communication spécifiques à l'intervention interculturelle (ex : connaissance du cadre de référence de l'autre, décentration et médiation selon Cohen-Emerique, etc.)

### **IV. STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES**

Le déroulement du cours est guidé par deux philosophies d'enseignement: *L'Apprentissage transformationnel* (Jack Mezirow) et *Pédagogie des opprimés* (Paulo Freire).

Le cours s'appuiera sur les éléments suivants :

- Cours magistraux, livre de référence, présentations et synthèse systématique de la matière d'un cours à l'autre
- Utilisation de supports cinématographiques et artistiques
- Réflexivité dans la pratique et implication critique (expérimentation de mises en situation, discussions, débats, etc.)
- Stimulation de l'apprentissage entre pairs
- Utilisation des ressources locales : les services, les organismes communautaires, etc.
- Invitation d'acteurs sociaux : praticiens, personnes des communautés culturelles, représentants d'organismes communautaires et du réseau, acteurs politiques, etc.
- Délocalisation de l'enseignement : sortie avec l'organisme d'éducation populaire L'Autre Montréal

Le cours se divisera en plusieurs thématiques. L'ordre des séances pourra changer et varier en fonction de la disponibilité des invités et des contraintes du calendrier scolaire. Si c'est le cas, vous serez avertis au moins une semaine à l'avance.

## LIVRE OBLIGATOIRE

Legault Gisèle et Lilyane Rachédi, 2008, L'intervention interculturelle, 2<sup>ième</sup> édition. Gaëtan Morin-La Chenelière Éducation.

### V. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### **Séance I, 7 septembre 2017**

##### **Introduction**

##### **L'identification des dilemmes éthiques dans un contexte interculturel**

##### **Modèle de décisions éthiques**

*Activité en classe : débats actuels*

#### **Séance II, 14 septembre 2017**

##### **Migrations au « Québec » : un rassemblement historique et présent**

- Migration interne : « terre de nos aïeux? »
- Migration internationale

##### **Lois à l'échelle internationale et locale : quels gestes politiques?**

*Activité en classe : les dilemmes éthiques et votre parcours personnel*

#### Lectures préalables :

Amorevieta-Gentil, M., Bourbeau, R., & Robitaille, N. (2015). Les mouvements migratoires des Premières Nations: Reflets des inégalités. *Population Change and Lifecourse Strategic Knowledge Cluster Discussion Paper Series/Un Réseau stratégique de connaissances Changements de population et parcours de vie Document de travail*, 3(2), 2.

Mikkonen, J., & Raphael, D. Déterminants sociaux de la santé: les réalités canadiennes, 2011. *Toronto, École de gestion et de politique de la santé de l'Université de York.*

Rachédi, L. (2008). Le phénomène migratoire : Politiques et diversité. Sous la direction de G. Legault, G et L. Rachédi (Éd.) *L'intervention interculturelle*. (2<sup>e</sup> édition, 2-42). Montréal : Gaëtan Morin

#### Lectures optionnelles :

Courville, S. (1996). *Population et territoire*. Sainte-Foy [Québec: Presses de l'Université Laval.

Hordyk, S. R., Soltane, S. B., & Hanley, J. (2014). Sometimes you have to go under water to come up: A poetic, critical realist approach to documenting the voices of homeless immigrant women. *Qualitative Social Work*, 13(2), 203-220.

#### **Séance III, 21 septembre 2017**

##### **Les théories et les politiques d'intégration des personnes immigrantes au Québec et au Canada: modalités et enjeux**

*Travail du groupe : les dilemmes éthiques, les lois et les codes de déontologie*

#### Lecture préalable :

Bourque, Renée (2008). Les mécanismes d'exclusion des immigrants et des réfugiés. Sous la direction de G. Légault, G et L. Rachédi (Éd.) *L'intervention interculturelle*. (2<sup>e</sup> édition, 68-95). Montréal : Gaeten Morin

Raynault, M.F. (2011) Rapport du directeur de santé publique 2011 : Les inégalités sociales de santé à Montréal, le chemin parcouru.

[www.dsp.santemontreal.qc.ca/publications/publications\\_resume.html?tx\\_wfqbe\\_pi1%5Buid%5D=1384](http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/publications/publications_resume.html?tx_wfqbe_pi1%5Buid%5D=1384)

#### Lectures optionnelles :

Eddo-Lodge, Reni. Why I am no longer talking to white people about race

[www.theguardian.com/world/2017/may/30/why-im-no-longer-talking-to-white-people-about-race](http://www.theguardian.com/world/2017/may/30/why-im-no-longer-talking-to-white-people-about-race)

Hordyk, S., Hanley, J., Richard. E. (2015). "Urban Greenspace and the Social Determinants of Health of Immigrant Families" *Health and Place*. 34(74-82)

Kallaï, A. (2015). *La communication de l'immigration par les partis politiques canadiens: le discours sous la double contrainte* (Thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières).

#### **Séance IV, 28 septembre 2017**

##### **Les politiques et théories concernant les relations entre les autochtones et le reste de la population au Québec et Canada : modalités et enjeux**

*Activité en classe: les dilemmes éthiques et la recherche, les médias, et les médias sociaux*

#### Lectures préalables :

Salée, D. (2005). Peuples autochtones, racisme et pouvoir d'État en contextes canadien et québécois: Éléments pour une ré-analyse. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 54-74.

Reading, C. Wien, F. (2013). Inégalités en matière de santé et déterminants sociaux de la santé des peuples autochtones. Prince George (C-B) : Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. [www.nccah-ccnsa.ca/193/publications.nccah?publication=46](http://www.nccah-ccnsa.ca/193/publications.nccah?publication=46) pages 12-30

#### Lecture optionnelle :

Colonization Road : [www.cbc.ca/firsthand/episodes/colonization-road](http://www.cbc.ca/firsthand/episodes/colonization-road)

#### **Séance VI, 5 octobre 2017**

##### **Les mécanismes d'inclusion des personnes immigrantes et des personnes autochtones**

*Activité en classe : votre dilemme éthique et votre philosophie de valeurs*

#### Lecture préalable :

Legault, G et Fronteau, J. (2008). Les mécanismes d'inclusion des immigrants et des réfugiés. Sous la direction de G. Légault, G et L. Rachédi (Éd.) *L'intervention interculturelle*. (2<sup>e</sup> édition, 43-66). Montréal : Gaëtan Morin

Marceau, S. G. (2013). Le Wapikoni mobile: conquête d'un nouveau territoire de citoyenneté pour de jeunes autochtones. *An International Journal for Critical Geographies*, 12(3), 551-575.

**Séance VI, 12 octobre 2017**  
***Sortie avec l'Autre Montréal***

**Séance VII, 19 octobre 2017**  
**Stratégies en intervention : les enfants et les adolescent.e.s immigrants- enjeux et ressources**

Lecture optionnelle :

Roy, Ghislaine. (2008). Les outils de pratique. Sous la direction de G. Légault, G et L. Rachédi (Éd.) *L'intervention interculturelle*. (2<sup>e</sup> édition, 167-190). Montréal : Gaëtan Morin

**Séance VIII, 26 octobre 2017**  
**Semaine de lecture**

**Séance IX, 2 novembre 2017**  
***Présentations des groupes et tables rondes - autochtones : implications pour l'intervention***

Lecture optionnelle :

Léveillé, K. (2014). *L'intervention sociale auprès des personnes autochtones en milieu urbain: contexte, pratiques et perceptions des intervenants à Montréal*. Mémoire de maîtrise, Université de Québec à Montréal

**Séance X, 9 novembre 2017**  
***Présentations des groupes et tables rondes - personnes immigrantes : implications pour l'intervention***

Lecture préalable :

Rachédi, L., Legault, S. (2008). Les réfugiés : Problématiques et intervention. Sous la direction de G. Légault, G et L. Rachédi (Éd.) *L'intervention interculturelle*. (2<sup>e</sup> édition, 252-272). Montréal : Gaëtan Morin

**Séance XI, 16 novembre 2017**  
**Stratégies en intervention : les parents immigrants- enjeux et ressources**

Lecture préalable :

Vatz-Laaroussi, M. (2008). Les familles immigrantes et l'intervention intergénérationnelle. Sous la direction de G. Légault, G et L. Rachédi (Éd.) *L'intervention interculturelle*. (2<sup>e</sup> édition, 43-66). Montréal : Gaëtan Morin

**Séance XII, 23 novembre 2017**  
**Stratégies en intervention : les autochtones endeuillés**

Lecture préalable :

Fournier, I. (n.d.) L'intervention auprès des familles autochtones.

[www.ruij.gc.ca/pdf/famille\\_autochtones/familles\\_autochtones.pdf](http://www.ruij.gc.ca/pdf/famille_autochtones/familles_autochtones.pdf)

**Séance XIII, 30 novembre 2017**

**Revue et préparation pour travail final**

**Séance XIV, 7 décembre 2017**

**Travail final en classe - entrevue simulée**

**Séance XV, 14 décembre 2017**

**Rapport final**

**VI. BIBLIOGRAPHIE**

Pour ce qui est des références bibliographiques, veuillez vous référer à celles qui sont incluses dans chacun des chapitres du livre. Des références supplémentaires seront transmises lors des cours.

## VII. ÉVALUATION

TRAVAIL*	VALEUR	DATE DE SOUMISSION
Histoire personnelle et dilemme éthique 2 à 4 pages	15 points	21 septembre
Les lois et les codes de déontologie philosophie des valeurs recherche - présentation orale	35 points	12 ou 19 octobre
Travail final- en classe : 2 entrevues Déterminants sociaux de la santé Les dilemmes éthiques Les stratégies d'intervention	35 points	7 décembre et 14 décembre
Participation en classe	15	Pendant la session

*\*Les modalités d'évaluation seront fournies sur Moodle*

### **Politique d'absence et de retard dans la remise des travaux :**

\* Il peut arriver qu'on ne puisse assister au cours. J'apprécie beaucoup quand je suis avisée par courriel.

\*Lorsque vous êtes absent, il est de votre responsabilité de vous informer du contenu du cours et des lectures à faire pour la séance suivante auprès de vos camarades de classe ou en consultant votre plan de cours. En cas d'absence pour la passation des examens et pour des contenus du cours qui font l'objet de travaux maisons, la présentation d'un certificat du médecin uniquement pourra faire l'objet d'une éventuelle entente avec la professeure.

\*Pour la remise de travaux maisons, chaque jour de retard 2 points en moins seront retirés de la note finale, sauf si le retard est justifié avec un certificat médical dans le cas de problèmes de santé.

Rappel : « l'évaluation est l'appréciation du niveau d'apprentissage atteint par une étudiante, un étudiant par rapport aux objectifs du programme et des activités le composant. » (article 9, règlement numéro 8 des études de cycles supérieurs.

[www.instances.ugam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT\\_NO\\_8.pdf](http://www.instances.ugam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT_NO_8.pdf))

### **Étudiant.e.s ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale**

Les étudiant.e.s qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de **l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter **l'ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

### **Politique d'accès aux travaux et examens, Règlement 7.5**

L'étudiante, l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Les facultés établissent une procédure à cet égard. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies d'examen soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeure, professeur, chargée de cours, chargé de cours, maître de langues, de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et

copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés.

Les travaux qui n'ont pas la forme exclusive d'une production écrite (ex.: sculpture, vidéocassette, appareil scientifique, etc.) doivent être remis aux étudiantes, étudiants qui les réclament, selon les modalités établies par l'entente intervenue au début du cours (art.7.9), à l'intérieur d'une période maximale de six mois. Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES TRAVAUX NE SONT PLUS DISPONIBLES AU SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL. SI VOUS VOULEZ RÉCUPÉRER VOS TRAVAUX, VOUS DEVEZ JOINDRE UNE ENVELOPPE RETOUR PRÉAFFRANCHIE À VOS TRAVAUX.

#### GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (Le 27 mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
<b>Excellent</b>	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
<b>Très bien</b>	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
<b>Bien</b>	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
<b>Passable</b>	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
<b>Échec</b>	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

#### Politique sur le plagiat

##### Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;



- l’obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d’examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d’une évaluation non méritée ;
- la possession ou l’utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l’utilisation pendant un examen de la copie d’examen d’une autre personne ;
- l’obtention de toute aide non autorisée, qu’elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d’un document, notamment d’un document transmis par l’Université ou d’un document de l’Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l’article 3 du Règlement no 18

Pour plus d’information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca)

### **Politique no 16 sur le harcèlement sexuel**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d’études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique no 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d’un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l’étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l’acceptation ou au refus d’une demande d’ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d’exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d’une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d’information :

[www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d’intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

[www.harcelement.uqam.ca](http://www.harcelement.uqam.ca)